

Le versement de votre Taxe d'Apprentissage en 4 étapes

ETAPE 1: Choisissez votre OCTA (organisme collecteur de la taxe d'apprentissage)

ETAPE 2: Remplissez nos habilitations :

2018
Date limite 28/02/2018

UFA de Gap	N° UAI 0050631J	Quota
Lycée Agricole des Hautes-Alpes	N° UAI 0050012L	Hors quota

ETAPE 3: Affectez votre Taxe d'Apprentissage

Remplissez le bordereau de votre OCTA en affectant :

- ✓ La part QUOTA à l'**UFA de Gap les Emeyères**
- ✓ La part HORS QUOTA au **Lycée Les Emeyères**

ETAPE 4 : Informez-nous !

Renvoyez le formulaire de Promesse de Versement

Votre soutien nous aide à former les professionnels de demain

La taxe d'apprentissage permet de financer les dépenses de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles

QU'ALLEZ VOUS FAIRE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE CETTE ANNEE ?



NOS ATOUTS :

- Une pédagogie par projets*
- Des intervenants qualifiés*
- Une ouverture à l'international*
- Une exploitation agricole pour support pédagogique*
- Engagement dans une démarche qualité*



Lycée Agricole Les Emeyères - UFA

127 Rue de Valserrès - 05000 Gap

Tél : 04 92 51 04 36 - Fax : 04 92 53 57 93

legta.gap@educagri.fr

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Donnez du sens au versement de votre taxe d'apprentissage

Nos projets pour 2018

Coopération internationale

- ✓ Projet transfrontalier avec l'Italie pour la création de diplômes binationaux
- ✓ Jumelage linguistique et culturel avec ALBA et CERVA en Italie
- ✓ Voyages d'études et stages professionnels en Europe



Projets pédagogiques

- ✓ Marché du terroir
- ✓ Sensibilisation commerce équitable
- ✓ Journal radio
- ✓ Portraits acteurs territoires ruraux
- ✓ Créations vidéo pour promouvoir l'apprentissage
- ✓ Sensibilisation à la diversité avec l'entretien du jardin pédagogique

Enseignements complémentaires

- ✓ Initiation apiculture
- ✓ Initiation vannerie
- ✓ Initiation langue des signes

Investissez dans les métiers ruraux de demain !

Services aux personnes



Animation



Echanges Intergénérationnels



Notre exploitation : support pédagogique

- ✓ Promotion des circuits courts
- ✓ Transformation et valorisation des produits de la ferme
- ✓ Innovation de recettes
- ✓ Techniques innovantes
- ✓ Autonomie alimentaire



L'atelier laitier se modernise

Soutenez nos actions !

La taxe d'apprentissage nous permet de moderniser nos équipements, de financer des prestations d'intervenants extérieurs, d'améliorer la qualité de nos formations